

Nouvelles modalités pour les repas

La Direction de l'établissement vous informe qu'à compter du 4 décembre 2020, les Résidents pourront à nouveau déjeuner et dîner en salle de restauration. Un renforcement des mesures de précautions est prévu : mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée de toutes les salles, augmentation de la distanciation, gestion raisonnée du flux des Résidents (par étage) lors des déplacements vers la salle à manger, etc.

Par ailleurs, il sera possible pour les Résidents qui le souhaitent, de se rendre dans leurs familles pour un des repas de fêtes. Afin de protéger les autres Résidents dans le contexte actuel de pandémie, un maintien en chambre de 7 jours (confinement) sera à respecter à leur retour.

Nous vous demandons de rester très vigilants dans les gestes barrières envers les Résidents dans ces moments de fêtes de fin d'année.

Fait à La Guerche-sur-L'aubois le 4 décembre 2020